

# Notes sur le francique \*setr-ûth dans la toponymie de la Gaule romane septentrionale (1)

par ALPHONSE BAYOT (†).

Zétrud-Lumay (en flamand, *Zittert-Lummen*) est une commune du Brabant (arr. Louvain, cant. Tirlemont) dont la romanisation est récente. Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, écrit G. KURTH, « sa toponymie est exclusivement germanique et, même pendant le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, les noms de lieux flamands s'y maintiennent en grande majorité. Les plus anciennes formes romanes n'apparaissent dans les documents qu'à la date de 1672... C'est à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle que l'idiome français triomphe à Zétrud, ce qui ne veut pas dire que dès cette époque le flamand y fût complètement éteint » (2).

(1) [Nous publions ici, telles que nous les avons retrouvées dans ses dossiers (abstraction faite de quelques détails de pure forme), des notes de feu ALPHONSE BAYOT : notre regretté maître se proposait d'en tirer un article sur *Le francique \*setr-ûth dans la toponymie de la Gaule romane septentrionale*. Cet article n'a pas été rédigé, mais nous croyons utile de mettre à la disposition des toponymistes des matériaux rassemblés avec le plus grand soin. Nous prions le lecteur de ne pas oublier que BAYOT n'a pu mener à terme l'étude qu'il avait entreprise. — OMER JODOGNE et LOUIS MICHEL.]

(2) G. KURTH, *La frontière linguistique en Belgique*, t. I, 1896, pp. 152-153. — Il ajoute, p. 154 : « L'histoire vient ici confirmer les données de la toponymie. En 1414, les échevins de Zétrud portèrent une cause criminelle devant ceux de Feix, leur chef de cens, ... ils étaient tous *tiesons*... En 1743, la situation était renversée : actionnés en justice..., plusieurs habitants de Zétrud ne

Le premier élément du nom de cette localité retiendra notre attention. FÖRSTEMANN rapporte *Zétrud* à *Sitroth* (1). J. MANSION le considère comme issu de *setröd*, dérivé en *-öd* de *\*setr*, norv. *setr*, *sætr*, prairie d'été pour le bétail, anglo-saxon *set*, qui a en outre la signification d'« étable pour bêtes à cornes ». *Setröd* serait donc un dérivé de *setr* (*r* appartient au radical) tout comme l'anglo-saxon *falod*, bergerie, provient de *fol*. Le sens de *setröd* serait « groupe de huttes pour le bétail » (2).

M. A. CARNOY attribue à *Zétrud* (néerl. *Zittert* « groupe de huttes ») l'étymon germanique *\*setra* « cabanes et pacage pour bestiaux », ancien islandais *setr* « résidence, hutte ». Le suffixe ancien serait *-ôth* ou *-úth*, devenant *-t* en flamand (*Bis-t*, *Els-t*, *Aals-t*) mais aboutissant à *-ut*, *-u* en roman : *Boussut*, Brab. (= *bost*, nom d'un village près de Tirlemont ; il veut dire « broussailles, taillis ») *Rosoux*, Liège (*Rosut* 1210 = *roost* « marécage aux roseaux »), *Hestrud*, France, Nord (= *heestert* « taillis, hêtrée »), *Halut*, ancien nom wallon de *Hassel-t*, Limb. « la coudraie » (3).

Les formes anciennes de *Zétrud* sont : 1132, *Zetrud*, MIRÆUS, IV, 365 ; 1139, *Seytruth*, PIOT, *Cartul. de l'abbaye de Saint-Trond* (n° 28, 51, 2), *Zeytruth* (cité par KURTH) ; 1187, *Setrut* (id.) ; 1229, *Sittert* (id.) ; 1261, *Sertrud* (id.) ; 1277, *Sentrut* (id.) ; 1303, *Saint-Trut* (id.) ; 1386, *Zittert* (id.) ; 1421, *Zittaerd* (id.).

D'autre part, KURTH et M. A. CARNOY croient que la ville du Limbourg hollandais, *Sittard*, a le même étymon que

voulurent répondre que devant le conseil de Namur et à condition qu'on plaidât en français. »

(1) II<sup>2</sup>, col. 743-744.

(2) J. MANSION, *De voornaamste bestanddeelen der vlaamsche plaatsnamen*, Brussel, Standaard-Boekhandel, 1935, p. 146. — *Oud-Gentsche Naamkunde*, 's-Gravenhage, M. Nijhoff, 1924, pp. 80-82.

(3) A. CARNOY, *Origine des noms de lieux des environs de Bruxelles*, 1927, p. 37.

Zétrud, alors que MANSION hésite à attribuer à *Sittard* la même origine, à cause de l'initiale *s* (cependant, écrit-il, on relève pour Zétrud la forme *Cittrud*, en 1232, TARLIER et WAUTERS, *Cant. Tirl.*, I, 140). Il nous paraît, quant à nous, qu'il y a eu hésitation entre *s* forte et *s* douce. Qu'il nous soit permis de rapprocher la forme française *Soignies* de la flamande *Zinnik*.

\* \* \*

Si l'étymologie que nous assignons aux lieux dits du type *seru* correspond au francique \*setrûth, que l'on retrouve dans *Zétrud* (fl. *Zittert*), il y a lieu de s'étonner de voir le *t* intérieur devant *r* conservé dans ce dernier nom, tandis qu'il serait tombé dans les autres. On peut se l'expliquer par le fait que Zétrud a été une commune flamande jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle et, dès lors, le *t* a été soumis au traitement germanique, et non à celui du gallo-roman. Là où le mot germanique est entré dans le langage roman, le *d*, *t* devant *r* est tombé suivant la règle générale. Cfr. *père* < *patrem* ou germ. *fôdr* (all. *futter*) > afr. *ferre*, fr. *feurre*, wall. *foûre*.

A côté des l. d. en -û, on peut inscrire dans la série qui va suivre, ceux en -oux. En effet, si l'on passe par un type primitif en -ôth, -ûth, ce dernier suffixe doit renfermer un *v*. Il n'a pu devenir *û* qu'au fur et à mesure du passage de *v* à *û* dans les dialectes. Cette transformation n'est pas encore terminée dans le pays de Liège; de là, *Rosoux*, *Céroux*.

\* \* \*

## I. Type *serû*.

### 1. Mont-sur-Marchienne (Hainaut, arr. Charleroi).

Dans les *Documents et rapports de la Société... archéologique de Charleroi*, t. XX, 1894, pp. 399-406, est publiée

la *Charte de Mont-sur-Marchienne* par J. K., d'après une copie qu'il place au commencement du XV<sup>e</sup> siècle.

En tête on lit : « C'est le record que les eschevins de Mons [= Mont-s.-M.] on faict apres leurs devantrains de leurs aisements et des droits de leur seigneur de Marchienne. » Le document n'a pas de date. A la fin, on lit : « Et est retire hors d'une couppye retiree par une eschevins dudit Mons au ferme ensuite d'un record faict par ses confreres... ». A en juger par la langue de la copie, je reporterais peut-être celle-ci à la fin du XV<sup>e</sup> ou au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle.

Dans le texte, on lit :

(p. 405). Item apres sont les pieges.

Premier le piege qu'on dist delle couture montant du trye al croix et est de trente deux pieds allant parmy *le serus* et parmi passant ce qu'on dist des bois de Fanuée...

Item at ung piege mouvant au pouvoir de Marcinelle venant al croix le berguier et passant parmi *le seru* [sic] allant aux preitz de bomeree (1)

Item at un piege mouvant du pieche du halloy et venant et passant entre *le Seru* et le douaire le prestre et allant dessous le chemin au pont a bomeree.

(1) La charte de Mont-s.-M. a été publiée à nouveau par S. THIBAUT-DEHOUX, *Histoire et souvenirs de Mont-sur-Marchienne*, 2<sup>e</sup> édit., Couillet, édit. Sogédi, 1931, in-8°, pp. 26-30. L'éditeur ne donne aucun détail érudite. Il ne dit même pas que la pièce a déjà été publiée. Il ne dit pas non plus s'il a procédé à une lecture nouvelle du document. Dans le passage renfermant le mot *seru*, il donne les leçons suivantes, p. 29 :

« Item apres sont les pieges. Prenez le piege quon dist delle couture montant du trye al Croix et est de trente deux pieds allant parmy *le seru* et parmy passant ce quon dist des bois de Fanuée... Item at un piege mouvant au pouvoir de Marcinelle venant al croix le berguier et passant parmy *le seru* allant aux preitz de Bomeree... Item a ung piege mouvant du piege du galloy et venant et passant entre *le seru* et le douaire le prestre et allant dessus le chemin du pont à Bomeree. »

## 2. Jumet (Hainaut, arr. Charleroi).

M<sup>lle</sup> A. ROUSSEAU, dans un mémoire (inédit) de licence en philologie romane présenté à l'Université de Liège en 1936, intitulé *Toponymie de Jumet*, a relevé le l. d. ancien *le seru* (1586, 1790), *le sayrus* (1624), nom d'une terre ou prairie.

## 3. Gosselies (Hainaut, arr. Charleroi).

DOM URSMER BÉRLIÈRE (*Recherches historiques sur la ville de Gosselies*. Deuxième partie. *Topographie et Toponymie*. Maredsous, 1926), note, aux pages 298-299 :

*Scairut*. — D'après le dénombrement de 1612 (1642), Jean Cousin possédait  $\frac{1}{2}$  bon. « proche du chesne St Jean, joindant d'écosse à Robert Le Sire, aux trieux du Seigneur, de vent au chemin du *Scaireut*, de bize aux quatre bois de fief du dit Cousin », en outre « encore joindant au chemin du *Scairut* à vent à Jean Fleutin et aux Pauvres de Gosselies et écosse au chemin (de) la longue haye... » (Arch. de l'État, Mons, *Gosselies, Cour de justice*, liasse 40). C'est donc dans la campagne des Sept douleurs qu'il faut chercher ce lieu dit, vers la chapelle St-Jean.

## 4. Erquelinnes (Hainaut, arr. Mons).

Le *Séru* (rieu de *Séru*) prend sa source à Erquelinnes, à la limite de Solre-sur-Sambre et de Peissant, et se jette dans la Sambre canalisée.

VAN DER MAELEN (*Dict. géogr. de la prov. de Hainaut*. Bruxelles, 1833, p. 164), JOURDAIN et VAN STALLE (*Dict. de géogr. de Belg.*, s. d., p. 361) citent, à Erquelinnes, les ruisseaux des Viviers et de *Sern* (sic).

## 5. Thulin (Hainaut, arr. Mons).

A. DE BOVE (*Recherches hist. sur les communes du cant. de Boussu*, Bruxelles, 1862, p. 147) et PH. RINCHON (*La commune de Thulin*, dans le *Bull. de la Soc. roy. belge de géographie*, XI, 1887, p. 40) signalent le hameau de *Sairue* qu'ils interprètent « *Saliceti rivus*, ruisseau des saules ».

Ce hameau est signalé aussi dans le *Dictionnaire des communes* (GUYOT).

6. **Trelon** (France, Nord, arr. Avesnes).

*Pont de Seru* (communication verbale de M. A. CARNOY, le 26 octobre 1936).

7. **Etaing** (France, Pas-de-Calais, arr. Arras).

DE LOISNE (*Dict. topogr. du Pas-de-Calais*. Paris, 1907, p. 97) : *Céru*, bois, commune d'Etaing (carte de CASSINI).

8. **Ribemont** (France, Aisne, arr. Saint-Quentin).

AUG. MATTON (*Dict. topogr. du départ. de l'Aisne*. Paris, 1871, p. 260) : *Seru*, ferme, commune de Ribemont — *Soiruth*, XIII<sup>e</sup> s. (*Cart. de l'abb. de Saint-Nicolas-des-Prés* de Ribemont, f<sup>o</sup> 65, arch. de l'Emp.). — Cense de *Serue*, 1747 (arch. comm. de Ribemont).

9. **Arrancy** (France, Meuse, arr. Montmédy).

F. LIÉNARD (*Dict. top. du départ. de la Meuse*. Paris, 1872, p. 122) : *Sérup*, bois, commune d'Arrancy.

10. **Ville-sur-Saulx** (France, Meuse, arr. Bar-le-Duc).

*Soiru* (F. LIÉNARD, *ibidem*, p. 224), bois, commune de Ville-sur-Saulx. — *In Soiru*, 1220. — *Puits de Soiru*, vaste cavité de 5 à 6 m. de diamètre et de 30 m. de profondeur, située dans le bois de Soiru, commune de Brillon.

Pour *oi* dans la syllabe initiale, voir ci-dessus une forme ancienne de *Seru*, ferme de la commune de Ribemont (notée sous graphie *Soiruth*, au XIII<sup>e</sup> siècle).

## II. Type *serou* (avec conservation du *v* primitif).

1. **Braine-le-Château** (Brabant, arr. Nivelles).

*Séroux*. — TARTIER et WAUTERS (*Canton de Nivelles*, p. 123) citent comme l. d. à Braine-le-Château, *Bois Séroux*, *Huit bonniers Séroux*, sans autre explication. — P. 125, parmi les bois encore existants, ils relèvent le *Bois*

*Séroux*. — Sur la carte de l'État-Major au 40.000<sup>e</sup>, est indiqué le *Bois Seroux*, à Braine-le-Château, et le *Bois-Seroux* (sic). Le bois s'étend sur les deux communes.

## 2. Thimister (Liège, arr. Verviers).

ël sêru (communiqué par M. SCHIFFLERS, le 23 oct. 1936).

— A. DE RYCKEL (*Les communes de la prov. de Liège. Notices historiques*. Liège, 1892, p. 557) cite, parmi les dépendances de Thimister : ... Borboux... Roisleux, *Seroux*. — VAN DER MAELEN (*Dict. géogr. de la prov. de Liège*, 1831) cite, parmi les dépendances de Thimister : *Seroux*, Sorozé ou Serezé (p. 212).

## III. Type *seuru* (avec labialisation de la première voyelle par contamination de la seconde).

### Biesme-sous-Thuin (Hainaut, arr. Thuin).

*Bois de Seuru* (bõ 't sérû). Ensemble de bois, terrains et prairies appartenant à des particuliers. Situé entièrement sur le territoire de Biesme-sous-Thuin, joignant à Thuillies, à l'ouest de la grand-route Charleroi-Beaumont et au sud du chemin La Houzée-Biesme. Le « bos d' seûru » se trouve sur le flanc d'un coteau au pied duquel coule la Biesmelle, affluent de la Sambre. Il a une grande contenance (1/3 de la superficie totale de Biesme). Terrain très sec, formé de schiste (*agauche*) imperméable : stagnation ou écoulement rapide des eaux qui ne pénètrent pas dans le sol. Évidemment, le bas de la colline est plutôt de nature humide (communiqué par M. WILLY BAL, qui a interrogé le bourgmestre de Biesme-sous-Thuin, cultivateur, le 18 octobre 1936).

M. ARILLE CARLIER a trouvé, dans une annonce notariale, l'essart de *Séruelle*, à Biesme-sous-Thuin (communiqué le 22 déc. 1936).

IV. **Type seureu** (avec labialisation de la première voyelle et recul de la seconde).

**La Roche-en-Ardenne** (Luxembourg, arr. Marche).

*sur sérœ*, l. d. situé sur les hauteurs de La Roche, inhabité et non boisé (communiqué par M<sup>me</sup> ALLIAUME, le 29 nov. 1936 ; confirmé par elle le 2 juillet 1937). — Sur la carte de l'État-Major au 40.000<sup>e</sup>, l. d. *Soeret*, dans un endroit boisé, le long de la route menant de La Roche à Ortho, plus près de La Roche que de cette dernière commune, au sud-est de la ville. — JOURDAIN et VAN STALLE (*Dict. de géogr. hist. de Belg.*) et GUYOT (*Dict. des comm. belges*) mentionnent *Seureux*, dépendance de La Roche. — TANDEL (*Les communes luxembourgeoises*, t. VIB, arr. de Neufchâteau, 1893, p. 1313) cite Georges de Groulard, seigneur de *Ceureux*, Gives et Villers, né à Laroche le 5 déc. 1643. — Au t. III, Arr. de Virton, 1890, p. 854, le même auteur relève le nom de Ch.-L.-J. de Xivry, « écuyer, seigneur haut justicier de Houdrigny, demeurant à Laroche, fils légitime de Georges-Servais de Xivry, seigneur foncier *des plates fiefs de Cereux* et Ville, demeurant à Laroche... 1777.

V. **Type seuri** (avec labialisation de la première voyelle et délabialisation de la seconde).

1. **Vogenée et Silenrieux** (Namur, arr. Philippeville).

*Bois de Seury* (bç 't sérî). Bois communal, appartenant en partie à Vogenée (17 ha.) et à Silenrieux (contenance moindre). Entouré de terrains (essarts, prairies) possédés par des particuliers, situés sur les territoires de Daussois, Vogenée et Silenrieux : l'ensemble porte également le nom de *Seury* (orthographe du Cadastre). Le « bos d' seûri » se trouve sur un plateau étroit, juché au sommet d'une colline, dont un des flancs descend vers Vogenée, son pied



étant baigné par le Ruisseau d'Yves, affluent de l'Eau-d'Heure ; le flanc opposé descend vers Daussois ; au bas, coule également un ruisseau moins important que le premier, le Ruisseau Notre-Dame, affluent de l'Eau-d'Heure ; enfin la colline s'incline aussi vers la vallée de l'Eau-d'Heure (village de Silenrieux).

Le terrain de ce plateau est argileux, plutôt humide ; anciennement, on y a exploité une carrière de terre à poterie ; cependant, la face qui regarde l'Eau-d'Heure est plutôt rocheuse et sèche (communication de M. WILLY BAL, octobre 1936).

## 2. Auvelais (Namur, arr. Namur).

Les abbés CL AUSSET et MAUCLET (*Les Communes namuroises*. Monographies historiques paraissant par livraisons trimestrielles sous la direction de C.-G. ROLAND et L. LAHAYE. Namur, A. Servais et fils, 1905. — *Auvelais et Arsimont*), signalent les bois de *Seury* ou *Sceury* (p. 19). Ils relèvent les formes anciennes : bois de *Seury* (1636, p. 51, p. 93, p. 98, 2 fois), le trieu de *Seuris* (1699, p. 97, note 2), les bois de Magnelottes et de *Seury* (1771, p. 100), le bois de *Seury* (1771, p. 100 ; 1789, p. 101).

## VI. Type *séri* (avec délabialisation de la seconde voyelle).

### Monceau-sur-Sambre (Hainaut, arr. Charleroi).

A. CARLIER et E. DONY. *Toponymie de Monceau-sur-Sambre*. Bull. de la Soc. de Litt. Wallonne, t. 55, 1913, p. 331 : *Séris*, w. *près dès séris*, les prés « des sèris » ? L. d. dans le Parc. [Il y a, à Mont-sur-Marchienne, un l. d. *Seru*. Cfr charte du XV<sup>e</sup> s., dans *Doc. et Rap.*, Charleroi, t. XX, p. 399.]